

FLASH-INFO

Spécial Développement Durable

Edito

Chaque année, le ministère du Développement Durable invite les entreprises, les associations, les services publics, les collectivités et les établissements scolaires à promouvoir, du 1er au 7 avril, les principes du développement durable. Pour la première année, notre commune s'inscrit dans cette démarche en coopération avec la communauté d'agglomération.

Cet engagement relève d'une véritable volonté politique qui consiste à concilier équité sociale, développement économique et prise en compte de l'environnement. La commune avec les moyens qui sont les siens souhaite contribuer au bien-être de ses administrés non seulement pour nos générations mais aussi pour celles de demain.

Notre action se décline aujourd'hui sur deux niveaux. Au niveau de l'intercommunalité, notre engagement vise à « peser » sur la politique d'agglomération pour permettre notamment le développement des transports collectifs et des réseaux cyclables, la mise en place de programmes d'urbanisation de haute qualité environnementale, l'amélioration du tri sélectif ou encore pour promouvoir les économies d'énergie au bénéfice des futurs équipements publics.

Au niveau communal, la transformation du POS (plan d'occupation du sol) en PLU (plan local d'urbanisme) a été l'occasion de repenser notre développement urbain. La commune manifeste à travers ce document sa volonté d'être le véritable poumon vert de l'agglomération. Le règlement écrit des futures zones d'urbanisation a été rédigé pour inciter fortement les aménageurs à respecter les principes du développement durable. La continuité des pistes cyclables, le maintien du cadre de vie, le respect des conditions d'habitat ont été également des thèmes centraux qui ont guidé et enrichi notre réflexion.

Ce n'est qu'une étape. Il nous reste encore beaucoup d'actions à mener pour respecter les principes du développement durable au niveau de notre commune mais il s'agit d'une première pierre qui en amènera d'autres pour les mois et années à venir.

Nous devons ensemble nous engager dans cette voie pour réussir.

Mickael Bertrand

ACTUALITÉS
COMMUNALES
CAMBES EN PLAINE
Avril 2010

FETE DU PRINTEMPS
SAMEDI 10 AVRIL
DE 14H A 18H
PLACE DE L'AMITIE

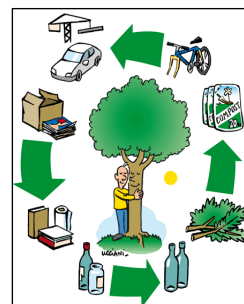
Cambes en Plaine au cœur du Développement Durable

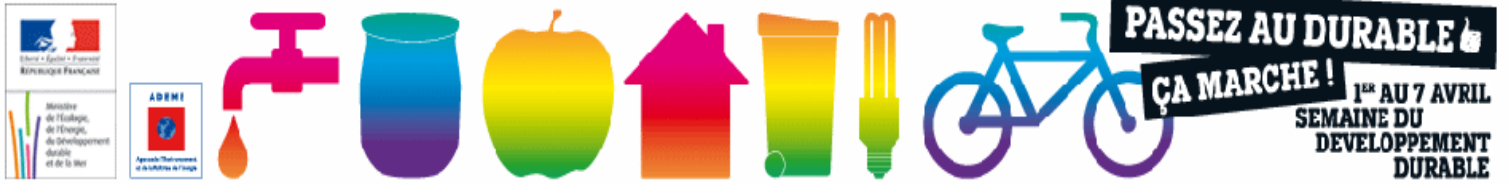
Les animations proposées se dérouleront pendant la semaine du 6 au 10 avril.

La jeunesse mobilisée

Une animation dans le groupe scolaire

qui se concrétisera par un concours de dessins. Ces dessins seront exposés le samedi 10 avril où un jury choisira les 3 meilleurs qui seront récompensés comme il se doit.





Des questions simples pour gagner des lots « durables »

Un concours QUIZZ sera accessible via le site internet communal ou sur des formulaires disponibles à la mairie ou chez les commerçants cambais. Son objectif est de sensibiliser et d'informer toute la population sur les éléments clés du développement durable.

Les gagnants seront tirés au sort parmi les bonnes réponses obtenues le samedi 10 avril vers 17.00 h.

- Le premier recevra un composteur
- Les suivants recevront un lot de plantes
- Tous les tirés au sort recevront un sac de compost.

Un « marché de printemps » qui se tiendra le samedi 10 avril à partir de 14.00h à 17.30h Place de l'Amitié.

On y vendra des plantes mais aussi on aura l'opportunité de recevoir des conseils de spécialistes en tous genres (plantation, compostage...).

Une opportunité aussi pour valoriser l'**agriculture locale** autour des thèmes de l'endive, du lin, des produits maraîchers.

La salle des fêtes accueillera une **exposition « développement durable »** et « **commerce équitable** » et quelques surprises.



Tout se terminera de manière conviviale autour du verre de cidre de l'amitié pendant que le tirage au sort des gagnants du Quizz sera effectué.

Tous les cambais et leurs amis sont cordialement invités à cette première.